

SYNDICAT
INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Au service des collectivités depuis 62 ans

Créé en 1961, le Syndicat Interdépartemental De l'Eau Seine Aval (SIDESA) est un syndicat mixte regroupant les collectivités compétentes en eau, assainissement et ruissellement sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Fort d'une expérience technique et juridique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et disposant de relations privilégiées avec les partenaires des collectivités (État, Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Départemental, exploitants, maîtres d'œuvre, collectivités territoriales...), le SIDESA fournit des conseils juridiques et techniques à ses collectivités adhérentes et propose une assistance à maîtrise d'ouvrage à forte valeur ajoutée.

Présentation du SIDESA



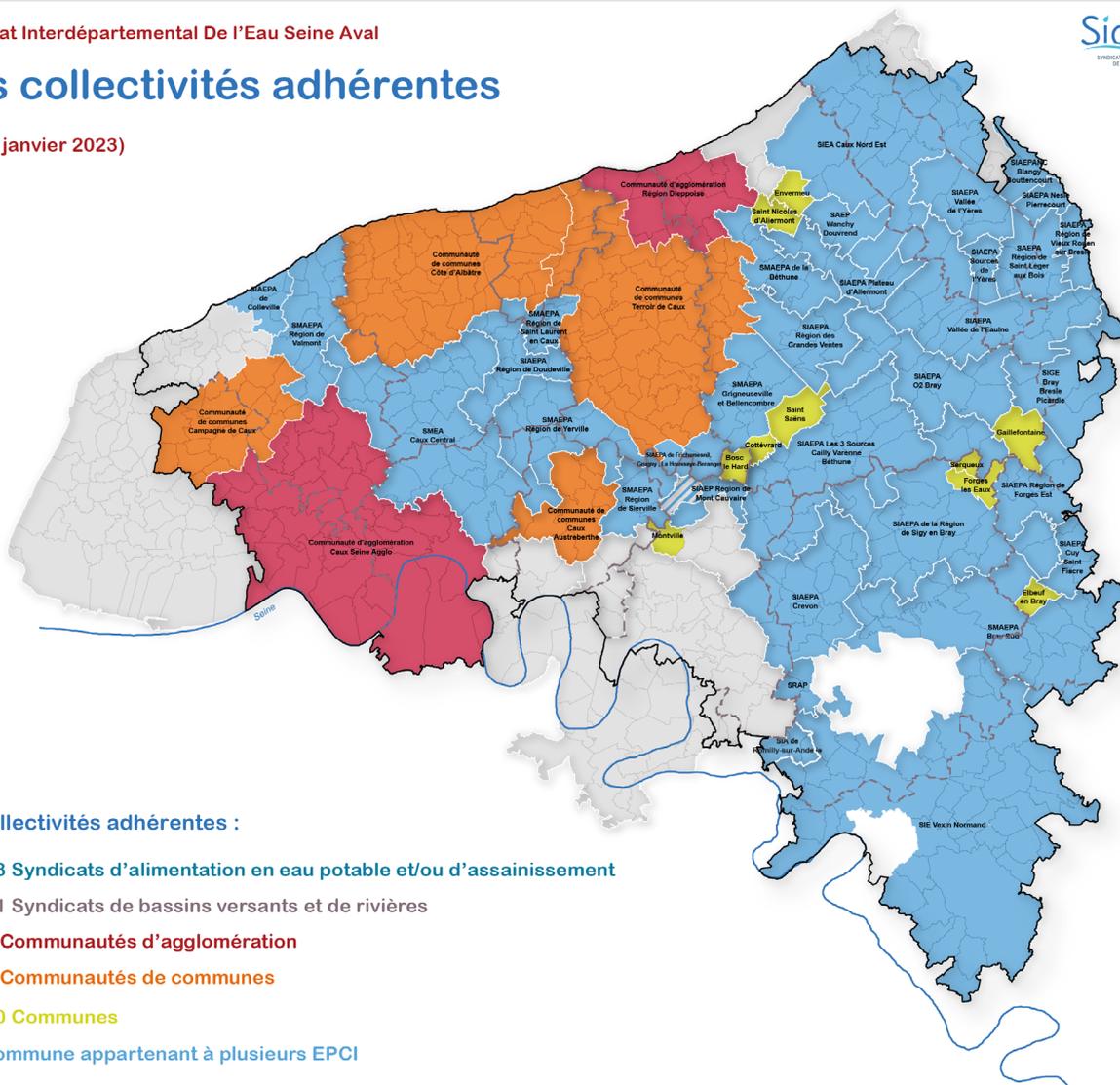
Les collectivités adhérentes du SIDESA en 2023

Syndicat Interdépartemental De l'Eau Seine Aval

Les collectivités adhérentes

(Au 1^{er} janvier 2023)

Sidesa
SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL



Gouvernance

Président du SIDESA



Laurent VASSET
(SMAEPA Valmont)

1^{er} vice-président



Georges MOLMY
(SIAEPA Les 3 Sources
Cailly Varenne Béthune)

2^{ème} vice-président



Antoine SERVAIN
(SMBV Valmont et Ganzeville)

3^{ème} vice-président



Gilles AMAT
(Caux Seine Agglomération)

4^{ème} vice-président



Robert VEGAS
(CC Terroir de Caux)

Membres du Bureau



Philippe DION
(SIAEPA Forges-Est)



Daniel GRESSENT
(Communauté de Communes
Caux Austreberthe)



Jérôme GRISEL
(SAEPA Bray Sud)



Hervé GUERARD
(SIAEPA O2 Bray)



Gérard LEGAY
(SMEA Caux Central)



Jean-Pierre THEVENOT
(Communauté de Communes
Côte d'Albâtre)



Bureau

Le Bureau est composé de **11 membres**, dont le Président et les 4 vice-présidents, élus par l'Assemblée Générale.

Le Président est l'organe exécutif du SIDESA. A ce titre, il convoque le Bureau, l'Assemblée Générale, et exécute les délibérations. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il prépare le budget avec les membres du Bureau et le soumet au vote de l'Assemblée Générale. Il représente le SIDESA pour ester en justice.

Il assure l'administration générale du SIDESA, avec l'appui des services placés sous son autorité.

Les quatre vice-présidents sont :

- Georges MOLMY : Eau Potable
- Antoine SERVAIN : Bassins Versants
- Gilles AMAT : Finances
- Robert VEGAS : Assainissement

Le Bureau s'est réuni à **2 reprises** en 2023.



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est réunie à **1 reprise** en 2023.

Consulter les délibérations 2023

Consulter les statuts du SIDESA (19 avril 2023)

Finances



Cotisations

La cotisation est composée d'une part fixe et d'une part proportionnelle.

Chaque adhérent règle la part fixe de la cotisation, à l'exception des syndicats de bassins versants situés sur le territoire de collectivités adhérentes du SIDESA.

Seules les collectivités adhérentes compétentes en eau potable, et en assainissement collectif, sont redevables, en plus de la part fixe, de la part proportionnelle.

En 2023, le montant de la **part fixe** des cotisations est fixé à **450** euros.

Le montant de la **part proportionnelle** des cotisations est fixé à **0,014** €/m³ d'eau vendu (hors m³ concernant la vente d'eau en gros à d'autres collectivités).

Il existe deux règles de plafonnement de la part proportionnelle :

- Plafonnement à 17 200 € annuels de 1,25 à 6 millions de m³ vendus
- Plafonnement à 27 500 € annuels au-delà de 6 millions de m³ vendus

Par exemple, pour une collectivité ayant vendu 100 000 m³ d'eau, la cotisation s'élève à 1 850 €. (450 € de part fixe + 100 000 x 0,014 soit 1 400 € de part proportionnelle)

En 2023

25 545 124 m³

Facturés



276 438 €

Titres émis



Subventions

En 2023, les subventions proviennent exclusivement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour un montant total de **25 963 €**, pour le financement de la mission de Coordination de l'Animation BAC 76 au taux de 50%.





Produits des contrats d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Les produits des contrats d'AMO s'élevèrent à **421 013 €** en 2023.

Ces produits sont en légère augmentation **(+ 3,36 %)** par rapport à 2022.

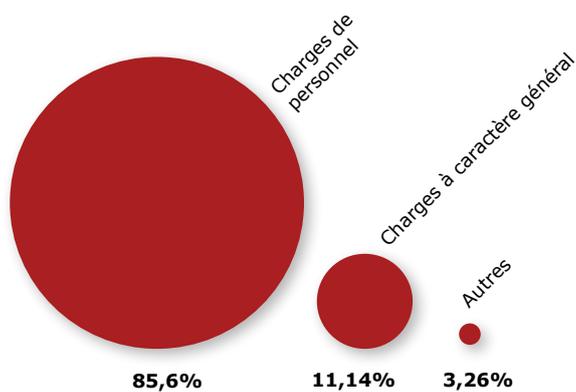


Compte Administratif 2023

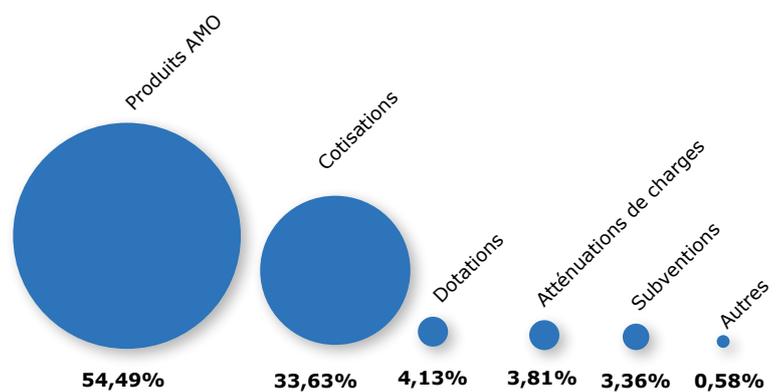


Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement



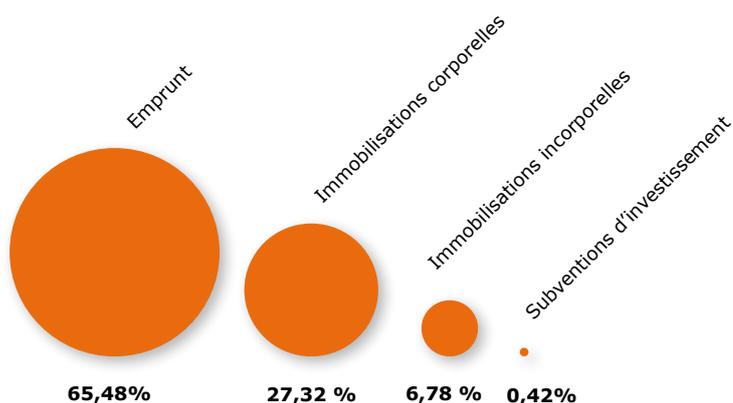
Recettes de fonctionnement



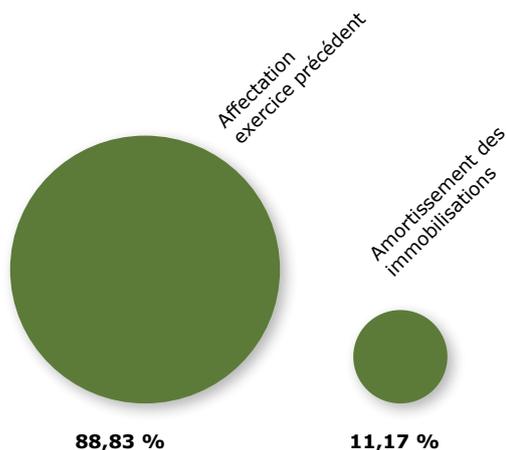


Section d'investissement :

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Résultat de l'exercice 2023

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	789 726,58 €	68 829,92 €
Dépenses	754 473,81 €	34 082,17 €
Résultat	35 252,77 €	34 747,75 €
Résultat de clôture de l'exercice précédent	380 301,35 €	13 672,10 €
Part affectée à l'investissement	61 143,98 €	-
Résultat de clôture de l'exercice 2023	354 410,14 €	48 419,85 €

Administration des services



Ressources humaines

Au 31 décembre 2023, les effectifs du SIDESA s'élèvent à **14 agents** :

- 11 emplois permanents sont pourvus ;
- 3 emplois non permanents : 1 contrat de projet pour la Coordination de l'animation BAC, 1 contrat pour remplacement d'agent absent, 1 contrat pour accroissement temporaire d'activité.

Répartition des agents par catégorie au 31/12/2023
(emplois permanents)



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Répartition des agents par catégorie au 31/12/2023
(emplois permanents et non permanents)



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

TABLEAU DES EFFECTIFS (Emplois Permanents) au 31/12/2023

Poste occupé	Cadre d'emploi	Grade	Ouverts	Pourvus	Vacants
Filière administrative					
DGS	Attaché	Attaché Principal	1	1	0
Assistante chargée Finances RH	Rédacteur	Rédacteur Principal 1ère classe	1	1	0
Juriste	Attaché	Attaché Principal	1	0	1
Assistante AMO	Rédacteur	Rédacteur	1	1	0
Assistante	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	1	0
Filière technique					
Ingénieur référent 1	Ingénieur	Ingénieur Principal	1	1	0
Ingénieur référent 2	Ingénieur	Ingénieur	1	1	0
Ingénieur Chargé d'Affaires AMO	Ingénieur	Ingénieur	1	1	0
Ingénieur Chargé d'Affaires AMO	Ingénieur	Ingénieur	1	1	0
Ingénieur Chargé d'Affaires AMO	Ingénieur	Ingénieur	1	1	0
Technicien Chargé d'Affaires AMO	Technicien	Technicien Principal 2ème classe	1	1	0
Technicien SIG	Technicien	Technicien	1	0	1
Technicien Eau & Assainissement	Technicien	Technicien	1	1	0
TOTAL			13	11	2

Organigramme des services



Syndicat Interdépartemental De l'Eau Seine Aval

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN

02 32 18 47 47 | www.sidesa.fr | sidesa@sidesa.fr | @sidesa76 | sidesa76

Siret 257 603 894 000 37



Claire ROCHELLE

Directrice Générale des Services

02 32 18 47 47 | c.rochelle@sidesa.fr

Pôle administratif



Cécile PAQUIN

Assistante de Direction Finances et RH

02 32 18 47 47
c.paquin@sidesa.fr



Delphine BOURLIER

Assistante

02 32 18 47 47
d.bourlier@sidesa.fr

Pôle technique



François-Xavier RIMBOURG

Ingénieur référent Gestion Patrimoniale
Concessions - Assainissement
Directeur de projet

02 32 18 47 47
f.rimbou@idesa.fr



Elise LEROUX

Ingénieure référente Eau
Protection de la Ressource
Eaux Pluviales
Directrice de projet

02 32 18 47 47
e.leroux@sidesa.fr



Guillaume CLABAULT

Ingénieur
Chargé d'Affaires

02 32 18 47 47
g.clabault@sidesa.fr



Anne PIERS

Ingénieure
Chargée d'Affaires

02 32 18 47 47
a.piers@sidesa.fr



Simon LEMONNIER

Ingénieur
Chargé d'Affaires

02 32 18 47 47
s.lemonnier@sidesa.fr



Astrid GESNOUIN

Technicienne Principale
Chargée d'Affaires

02 32 18 47 47
a.gesnoin@sidesa.fr



Ismahene GUERNICHE

Technicienne SIG

02 32 18 47 47
i.guerniche@sidesa.fr



Héloïse LIGNY

Coordinatrice de
l'Animation BAC 76

02 32 18 47 47
h.ligny@sidesa.fr

Coordination de l'Animation

PRÉAMBULE

Le SIDESA assure une animation supra locale « Coordination de l'animation des Bassins d'Alimentation des Captages » sur le département de la Seine-Maritime.

OBJECTIFS :

- Assurer une fonction de support aux animateurs BAC
- Contribuer au développement des connaissances et des compétences des animateurs BAC



Héloïse LIGNY
h.ligny@sidesa.fr
Tél. : 02.32.18.47.47

Le public ciblé sont les animateurs BAC du territoire de la Seine-Maritime, que la collectivité soit ou non adhérente du SIDESA.

Une première convention d'aide avec l'AESN, signée le 06 octobre 2020, avait été conclue pour la période 2020-2022 pour un poste cumulant 2,33 ETP sur 2,33 années (du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2022).

Une seconde convention d'aide n°1101016 a été signée pour 1 ETP pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Les fonctions support visent à :

- Animer le réseau d'animateurs BAC de Seine-Maritime
- Coordonner les actions des animateurs BAC
- Renforcer le lien entre les animateurs BAC et les acteurs du territoire
- Accueillir les nouveaux animateurs BAC
- Assister aux réunions des animateurs BAC
- Élaborer et mettre à jour des outils opérationnels
- Élaborer des supports visuels, cartographiques
- Aider aux démarches administratives
- Assurer l'interface avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Répondre aux questions techniques, juridiques et administratives
- Diffuser les informations
- Aider à l'organisation de réunions
- Relire les documents.

BAC 76

MISSIONS

Réunions de Coordination

Les animateurs BAC 76 se réunissent au moins 3 fois par an.

La **première réunion** de coordination a eu lieu le **23 mars 2023**. L'ordre du jour était le suivant :

- Retour d'EXpérience (REX) : Étude sociologique de la Communauté de Communes Caux Austreberthe
- Résultats du sondage sur les outils de la Coordination Animation BAC
- Programme de l'année 2023
- Transposition de la directive eau potable
- Actualités de l'action des animateurs BAC
- Tour d'horizon des financements pour engager une transition agro-écologique
- Organisation de la journée InterBAC.

La **deuxième réunion** de coordination a eu lieu le **29 juin 2023**. Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- Observation d'un système karstique « in situ » : Visite de la grotte des Petites Dalles
- Actualités de l'action des animateurs BAC
- Ateliers (outils de communication pour valoriser les Retours d'EXpérience (REX), outil de suivi des dispositifs d'aides, stratégie de communication Anim'l'Eau 76, établissement du scénario pédagogique de la journée InterBAC).



Une **troisième réunion** a eu lieu le **10 octobre 2023**. L'ordre du jour était le suivant :

- Formation sur la stratégie foncière et des outils fonciers (Terre de Liens)
- Formation sur les bases de l'agroforesterie (Caumont Normandie)
- Formation sur l'installation et la transmission des fermes (CIVAM Normands)
- Actualités de l'action des animateurs BAC



Deux **réunions supplémentaires** ont été organisées en visioconférence :

- Présentation du projet LEGumineuses du Grand Ouest (LEGGO) (03 mars 2023)
- Présentation des actions des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) financées par l'AESN sur les BAC de Seine-Maritime et de l'Eure (22 septembre 2023)

Trois **groupes de travail** ont été organisés sur les sujets et actions suivants :

- Problématique qualité d'eau liée aux pommes de terre (15 février 2023)
- Production d'outils de communication « Retours d'EXpériences » (REX) (11 mai 2023)
- Outil de suivi des dispositifs d'aides : Création d'un arbre de décision permettant d'identifier les moyens, notamment financiers, mobilisables en fonction de la stratégie protection de la ressource des collectivités (13 juillet 2023)

Support permanent aux animateurs

La Coordinatrice soutient les animateurs BAC en fonction de leurs besoins, notamment en organisant et/ou participant aux **réunions** :

- Bilatérale DDTM 76 et animateurs des BAC de Fécamp-Valmont-Fauville (03 mai 2023)
- Comité des financeurs des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) du SMEA Caux Central (10 mai 2023)
- Prairies permanentes : Présentation des dispositifs et outils de protection (11 mai 2023)
- Réunions de suivi des études BAC et des études foncières sur le territoire (38 réunions de COPIL, COTECH, groupes/ateliers de travail)
- Réunions de bilan d'animation (9 COPIL en 2023)
- Lancement de la campagne reliquats 2023-2024 (28 août 2023)
- Échanges avec les bureaux d'études autour des programmes d'actions
- Points d'étapes entre animateurs BAC et l'AESN

Échanges entre la Communauté de Communes Caux Austreberthe et la DDTM 76 autour des mesures obligatoires du 3ème programme d'actions

- Entretiens d'accueil avec les 8 nouveaux animateurs BAC recrutés par les collectivités en 2023.

La Coordinatrice assure un rôle d'**interface** entre les animateurs BAC et l'AESN.

La Coordinatrice a répondu aux **questions des animateurs BAC**, notamment sur les thèmes suivants :

- Organisation d'ateliers de co-construction et participation aux ateliers
- Production et révision des programmes d'action et établissement d'une feuille de route pour la co-construction des programmes d'action
- Avancement de leurs projets
- Priorisation des actions et organisation du travail de l'animateur BAC
- Suivi d'une étude BAC
- Rédaction d'une stratégie protection de la ressource
- Mise en oeuvre du dialogue territorial
- Détermination des contacts utiles par thématiques de travail.

Journée technique et développement du lien entre animateurs et acteurs du territoire

Le développement, puis le renforcement du lien entre les animateurs BAC et les acteurs du territoire est essentiel pour aboutir à des projets portés politiquement, partagés et coconstruits avec l'ensemble des acteurs (élus, services techniques, profession agricole, ...).

Cette action est mise en œuvre :

- Soit par 1 réunion (« journée technique ») avec les élus sur une thématique spécifique définie en amont en réunion de coordination afin de mobiliser les décideurs politiques (par exemple sur l'élaboration d'une stratégie de protection de la ressource à l'échelle de la collectivité), voire avec d'autres acteurs ;
- Soit par des retours d'expériences des animateurs BAC 76 en-dehors territoire seinomarin (par exemple réunion inter BAC 76 et 27 ; Retours d'expériences au Carrefour des Gestions Locales de l'EAU (Ideal Co) à Rennes, le SIDESA disposant d'un atelier réservé chaque année).

La Coordinatrice de l'animation BAC a pris part à la **réunion « Prairies »** organisée par le SIDESA pour ses collectivités adhérentes, le **11 mai 2023**, donnant lieu à la rédaction d'un article (« **Le maintien des prairies permanentes** ») sur le site internet.



Le maintien des prairies permanentes



Développement du lien avec les acteurs du territoire

La Coordinatrice a :

PARTICIPÉ :

- Aux réunions du réseau national de coordinateurs (Centre Ressources Captages)
- À une démonstration de matériel FarmDroid organisée par Bio en Normandie (07 septembre 2023)
- Aux groupes de travail Protection de la Ressource (DREAL)
- Au Rally Bio organisé par la Communauté de Communes Caux Austreberthe (11 octobre 2023)
- À une réunion d'échanges entre Natup, l'AESN et le réseau 27
- À une réunion Observatoire Reliquats Azotés avec l'AESN et Natup
- À une réunion Chambre d'Agriculture autour des filières Bas Niveau d'Intrants (BNI)

RENCONTRÉ :

- Le nouvel animateur « Territoires » de Bio en Normandie
- La cellule Carbolocal

PRIS PART :

- À un groupe de travail animé par la DDTM 76 sur une charte départementale agricole sur la protection de la ressource en eau
- À un groupe de travail sur les Zones d'Actions Renforcées (ZAR)
- À un temps d'échanges foncier avec l'AESN, Terre de Liens et la SAFER

ECHANGÉ :

- Avec la Chambre d'Agriculture de Normandie au sujet de leurs actions sur les bassins d'alimentation des captages
- Avec son homologue de l'Eure 27 sur le programme annuel

ASSISTÉ :

- À une commission Prairies élargie
- Aux groupes de Concertation Nitrates



Formation des animateurs BAC

Les 13, 14 et 20 novembre 2023 les animateurs BAC ont suivi la formation « **Hydrogéologie et contamination par les pesticides** » dispensée par le BRGM.

Les objectifs de la formation étaient de :

- Maîtriser les connaissances fondamentales en hydrogéologie
- Identifier les mécanismes de pollution des produits phytosanitaires dans les aquifères (e.g.karst) et les risques de contamination.

Au programme :

- Notions de base de l'hydrogéologie appliquées au contexte de la Normandie Crayeuse
- Notions d'Aire d'Alimentation de Captage et Vulnérabilité
- Sortie Terrain : Fécamp-Veules-Dieppe
- Devenir des pesticides et nitrates
- Exemples d'études de transfert de nitrates et de transfert de pesticides en contexte hydrogéologique similaire



Site Internet

L'objectif de l'interface web est d'assurer un partage de connaissances et d'expériences propre aux animateurs BAC de Seine-Maritime. Une rubrique spécifique « Coordination de l'animation BAC 76 » est disponible sur le site Internet du SIDESA.

Le contenu de l'interface est actualisé en fonction des besoins des animateurs BAC et construit avec eux.

En 2023, les animateurs BAC ont créé le **logo de la mission Coordination de l'Animation BAC 76** « **Anim l'Eau 76** », désormais intégré au site internet et aux autres outils de communication de la mission.

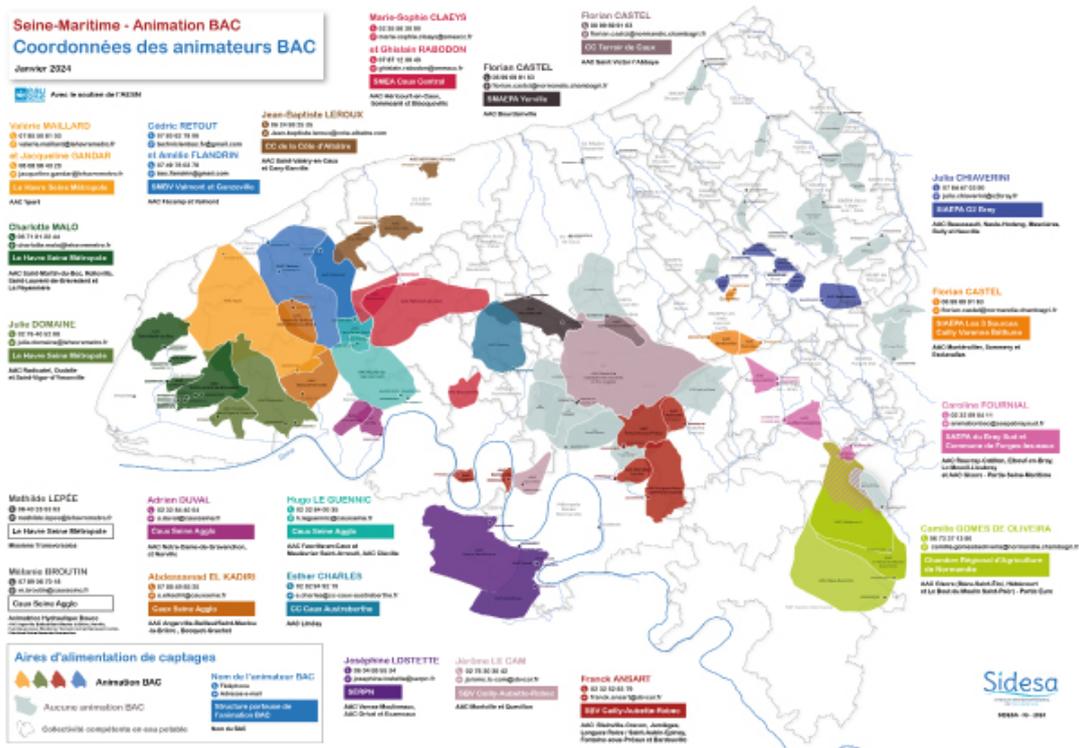


La rubrique « Anim' l'Eau 76 » contient :

- Des **outils** ;
- Un **annuaire** des animateurs BAC et des acteurs du territoire ;
- Un **agenda** des événements du réseau d'animateurs BAC, événements extérieurs, formations, autres animations agricoles, dates limites à respecter (notamment subventions) ;
- Des **articles** thématiques.

Les **outils** existants ont été tenus à jour.

Une **Cartothèque** est mise à jour. Une version interactive de la carte des animateurs BAC est notamment disponible. Par ailleurs, sont ajoutées des ressources bibliographiques relatives à d'autres cartothèques interactives.



L'**annuaire des animateurs BAC** est développé sous le format de cartes d'identité. Coconstruites avec les animateurs, elles sont créées et mises à jour régulièrement. Six nouvelles cartes d'identité ont été établies en 2023.

Julia CHIAVERINI






Structures

- SIAEPA O2 Bray / SIAEPA Vallée de l'Eauie

Bureau

Télétravail
SIAEPA O2 Bray (47 bis rue de Flandre, 76270 Neufchâtel en Bray)

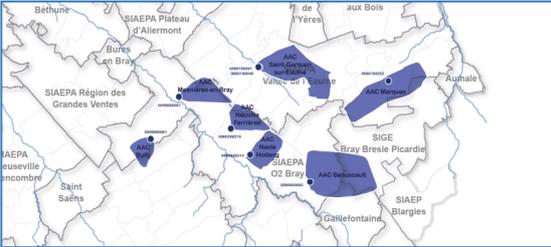
En poste depuis :
Août 2020

Formation

- Ecole d'Ingénieur Agronome de Nancy (ENSAIA)

Expériences

- 2019-Chargée de mission agriculture urbaine / Métropole du Grand Nancy



Projets pour lesquels l'animatrice a participé :

- Suivi des études BAC (lancement du second volet, élaboration et suivi du programme d'actions)
- Suivi administratif et rédaction de demandes de financements
- Élaboration de la stratégie de protection de la ressource en eau
- Rédaction de bulletins d'informations
- Suivi de qualité des eaux brutes (auto-surveillance, mise en place de suivis renforcés)
- Suivi d'une étude foncière

Compétences

- SIC (OGSI)
- Pack office
- Gestion de projet
- Animation
- Dialogue territorial
- Agronomie
- Communication

Savoir-être

- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Reactivité
- Autonomie
- Écoute
- Force de proposition

Contact

- 07.64.47.03.90
- julia.chiaiverini@o2bray.fr

Des **fiches d'identité** similaires sont établies pour les acteurs agricoles.

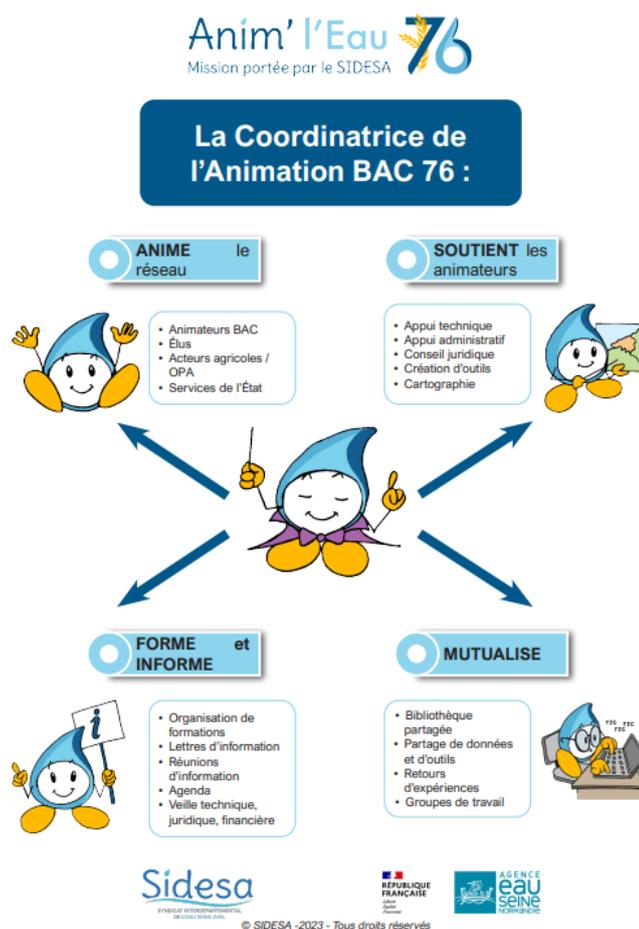
L'**Agenda** de l'animation BAC est mis à jour.

Les **bulletins d'information** de l'animation BAC sont partagés sur le site.

Le **dictionnaire des sigles** permet de disposer rapidement de la définition des acronymes dans de nombreux domaines (eau, agriculture, marchés publics, collectivités). La Coordinatrice en assure sa mise à jour.

Des **articles de Retours d'EXpérience (REX)** des actions des animateurs BAC 76 sont publiés en ligne

Une **carte heuristique** « **Coordination de l'animation BAC 76 : Kesako ?** » a été créée en 2023 pour présenter les missions de la Coordinatrice de l'animation BAC 76.



Une **vidéothèque**, regroupant les webinaires ou les replays permettant aux animateurs de s'informer et de se former.

Un **espace documentaire** dédié aux animateurs est par ailleurs disponible via l’outil Microsoft Teams.

En 2023, en plus des outils mis à disposition dans l’interface web, les outils suivants ont été créés :

- Fichier « Contacts techniques »
- Fichier « Contacts des acteurs publics »
- Modèles de délibérations.

Communication

Cette veille a donné lieu à la rédaction d’un article en 2023 publié sur le site internet et à la mise à jour d’articles déjà publiés :

- Le [maintien des prairies permanentes](#) ;
- Le [droit de préemption sur les Aires d’Alimentation des Captages](#) (mise à jour de l’article).

L’ensemble de ces nouveaux contenus et de ces mises à jour fait l’objet d’une **newsletter « Fil d’actualités de la Coordination BAC 76 »** envoyée aux animateurs BAC chaque mois (**10 newsletters en 2023**).



Dernières actualités

Mobilisation des agriculteurs : quels liens avec l'eau ?

De nombreuses revendications (120) sont portées actuellement par le monde agricole. Plusieurs concernent les mesures environnementales que les agriculteurs estiment trop contraignantes, même s'ils restent favorables à participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Les syndicats agricoles (FNSEA et JA) demandent notamment le rejet d'Ecophyto, un délai quant aux interdictions des produits phytosanitaires, une révision du plan Eau, la suppression des Zones de Non Traitements (ZNT).

Le syndicat la Confédération paysanne quant à lui indique que "la demande de la majorité des agriculteurs et agricultrices qui manifestent est bien celle de vivre dignement de leur métier, pas de nier les enjeux de santé et de climat ou de rogner encore davantage sur nos maigres droits sociaux".

En savoir plus :

- [Mobilisation des agriculteurs : l'environnement cause ou remède au malaise ?](#) - Actu Environnement
- [Colère des agriculteurs : pourquoi ça craque ?](#) - L'Obs
- [Les 10 raisons de la colère des agriculteurs en France](#) - Le Figaro
- [Agriculture : les annonces du Gouvernement ne calment pas la colère](#) - Actu Environnement
- ["Il est temps de garantir le pluralisme de la représentation syndicale agricole"](#) - Le Monde

Afin de communiquer plus largement sur le travail réalisé dans le cadre d'Anim' l'Eau 76, un développement de l'activité sur les réseaux sociaux a été mis en œuvre en 2023.

La Coordinatrice s'est formée à ces moyens de communication et deux réseaux ont été déployés :

- **LinkedIn**
- **X (anciennement Twitter)**.



LE TEMPS FORT 2023 : LA COORDINATRICE RECOMPENSÉE POUR SA MISSION

Chaque année, **IdealCO et ses partenaires** célèbrent les femmes et les hommes de terrain qui s'engagent pour le bien public et qui construisent ensemble le monde de demain : les héros territoriaux !

La Coordinatrice a présenté la mission **Anim'l'Eau 76 – Avancer ensemble pour la protection de la ressource en eau**.



Héloïse LIGNY a remporté le Trophée « Performant » dans la **catégorie Environnement** ce qui lui a permis de mettre en lumière le réseau des animateurs lors d'une cérémonie au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) à Paris **le 5 décembre 2023**.



Développement et partage de connaissances

Les agents du SIDESA ont développé leurs compétences sur les sujets suivants :

EAU POTABLE :

- Hydrogéologie et contamination par les pesticides
- La protection des captages d'eau potable
- Traitement des micropolluants : problématiques, enjeux, performances
- Comment optimiser les dynamiques autour des bassins d'alimentation de captage ?
- Aquapprendre : sensibiliser, former et outiller les acteurs territoriaux sur les enjeux de l'eau
- Obligation de desserte et financement des extensions de réseaux
- Canalisations et ouvrages sur parcelles privées, que faire ?
- La gouvernance de l'eau : quelles légitimité et compétences locales ?
- Présentation du nouveau site SISPEA

ASSAINISSEMENT :

- Aide au contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Conformité des raccordements d'assainissement
- Zéro artificialisation nette
- Boues de STEP et crise COVID : un schéma directeur pour repenser sa gestion
- Obligation de desserte et financement des extensions de réseaux
- Canalisations et ouvrages sur parcelles privées, que faire ?
- Comment financer la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines ?
- Présentation du nouveau site SISPEA

COMMANDE PUBLIQUE :

- Utilisation de la nouvelle version salle des marchés de la plate-forme achatpublic.com

MANAGEMENT :

- Le pilotage de projet : organisation, planification, animation
- Le pilotage de projet : les outils de pilotage
- Animation et encadrement d'une équipe
- Animer, coordonner un réseau, un collectif
- Organisation du travail et risques psychosociaux
- Sensibilisation aux risques psychosociaux
- Formation continue des assistants de prévention
- Des risques psychosociaux vers la santé mentale en entreprise
- Gestion du stress
- Habilitation électrique

COMMUNICATION :

- Les fondamentaux de la communication publique territoriale
- La communication numérique et les réseaux sociaux

FINANCES :

- Le passage à la nomenclature comptable M57

GROUPES DE TRAVAIL :

- Gestion des boues d'épuration (FNCCR)
- Traitement des pesticides et métabolites dans l'eau potable (FNCCR)
- SPANC (FNCCR)

Visite technique

Les membres du Bureau et les agents du SIDESA ont participé à la visite de **l'usine de production d'eau potable de Saint Pair sur Mer** et de la **station de traitement des eaux usées de Granville** le 19 juin 2023.

Le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG) et le Syndicat de Mutualisation d'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA) ont présenté le projet LAVOISIER.

Dans le cadre de ce projet, les services d'eau et d'assainissement de l'agglomération granvillaise souhaitent exploiter toutes les ressources de leur activité pour permettre à leur territoire de développer la **résilience** qu'impose le **réchauffement climatique** et d'apporter leur contribution dans la **transition énergétique**.



Projet LAVOISIER



porté par :

Le Syndicat Mixte
d'Assainissement
de l'Agglomération Granvillaise

Le Syndicat de Mutualisation
d'Eau Potable du Granvillais et
de l'Avranchin



Information



Prairies permanentes : Dispositifs et outils de protection

Le SIDESA a organisé le **11 mai 2023** une Matinée Eau sur le thème des prairies permanentes.

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Comprendre les enjeux liés au maintien des prairies
- Connaître les dispositifs préventifs de protection
- Connaître les outils curatifs de protection
- Identifier les acteurs et leur rôle
- Partager les expériences

Destinée aux élus en charge des compétences eau et ruissellement, des responsables des services, des chargés de mission et des animateurs des Bassins d'Alimentation des Captages et des Bassins Versants, la réunion a permis de présenter aux participants :

- Les définitions et enjeux de la protection des prairies - SIDESA
- Les outils et dispositifs de maintien des prairies - Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et Agence Régionale de Santé (ARS)
- L'action des Syndicats de Bassins Versants via l'avis préalable au retournement des prairies - Association des SYndicats de BASSins versants (ASYBA)



Sidesa
SÉRIER
SÉRIER

Invitation

Matinée Eau
Maintien des prairies permanentes :
Dispositifs et outils de protection

11 mai 2023
9h30
(Café d'accueil à 9h)
Salle de la SECNO
Rez-de-chaussée
28 rue Alfred Kastler
76130 Mont-Saint-Aignan

Avec la participation de :

REPUBLIQUE FRANÇAISE
ARS
ASYBA

Réunion organisée avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes

La loi prévoit le transfert des compétences eau et assainissement à titre obligatoire aux communautés de communes le 1er janvier 2026.

Son application a fait l'objet de nombreuses questions auprès du SIDESA en 2023.

Afin de présenter les dispositions applicables et de répondre aux interrogations des élus et agents des collectivités adhérentes, le SIDESA a organisé le **14 décembre 2023** une réunion d'information relative à la réglementation applicable au **transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes**.

Les Communautés de Communes concernées non adhérentes du SIDESA ont également été conviées - et ont participé - à cette réunion.

Par ailleurs, une réunion locale a été organisée sur le même thème le **18 juillet 2023** auprès de la Communauté de Communes des Quatre Rivières et des collectivités adhérentes au SIDESA sur ce territoire.

Sidesa
Syndicat Interdépartemental de l'Eau Seine Aval

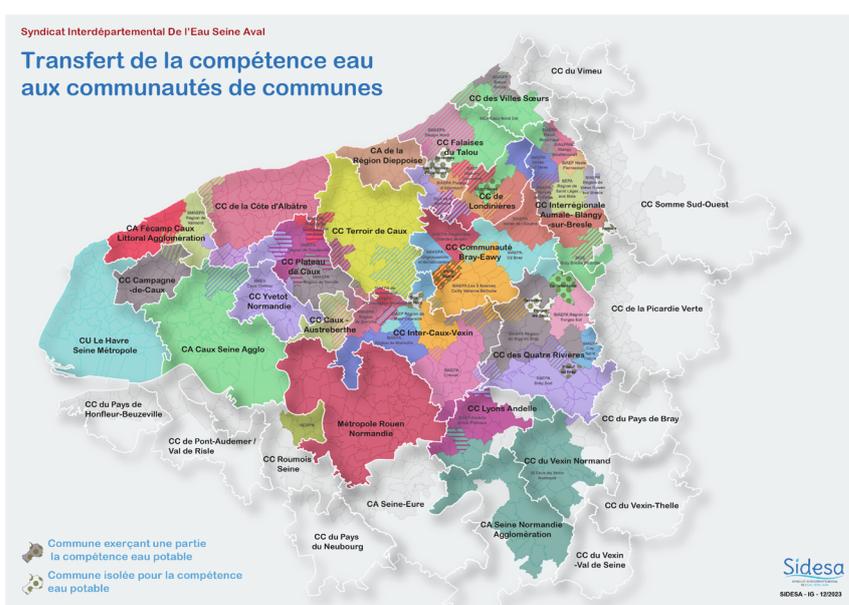
Invitation

Réunion d'information

14 décembre 2023
9h00
(Café d'accueil à 8h30)

Espace de l'Eau
11 chemin de la Varenne
76680 Saint-Martin-Osmonville

Réglementation relative au transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes





Site Internet

Le site Internet permet de relayer l'actualité, d'avoir accès aux articles de fond, à la foire aux questions, aux outils, aux présentations et comptes-rendus de réunions, aux replays, etc.

Il permet également de publier des annonces et documents : offres d'emploi, marchés publics, délégations de service public, avis d'enquête publique, règlements de service, etc.

Les sujets importants et/ou urgents sont en outre relayés auprès des collectivités adhérentes par des newsletters spécifiques.

Le site Internet est accessible aux collectivités adhérentes et les collectivités non adhérentes titulaires d'un compte Premium. Son accès est restreint au grand public (25% de lecture), sauf pour la rubrique Coordination de l'Animation BAC accessible à tous.

Les 10 pages les plus consultées en 2023



1. Le propriétaire d'un terrain est-il propriétaire de l'eau située sous ce terrain?
2. Passage de canalisations publiques en terrain privé



3. Les bassins de rétention des eaux pluviales sont-ils soumis à des règles particulières de sécurité ?
4. Le bailleur d'un local commercial a-t-il l'obligation de fournir un point d'eau potable ?



5. DBO5
6. Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)



7. Le maintien des prairies permanentes
8. Une piscine privée peut-elle être utilisée comme point d'eau incendie dans le cadre du règlement de DECI ?
9. L'eau consommée par un agriculteur pour les besoins de son exploitation peut-elle faire l'objet d'une facturation forfaitaire ?
10. Mise en demeure dans les marchés publics



Le Journal « Eaux Claires »

Le journal est un magazine d'information mensuel diffusé auprès des collectivités adhérentes du SIDESA, de ses partenaires institutionnels, et aux collectivités territoriales non adhérentes titulaires d'un Compte Premium.

Il permet d'assurer dans les domaines de compétences des collectivités adhérentes :

- Un partage de connaissances et de retours d'expériences (dossiers)
- Une information régulière sur l'actualité technique, juridique et jurisprudentielle (jurisprudence, réponses ministérielles, brèves)
- Les réponses aux questions
- Le suivi des événements du SIDESA et de ses partenaires (réunions d'informations, séminaires, congrès, formations)
- La diffusion d'annonces (offres d'emploi, de stages, enquêtes publiques, marchés et concessions).

Les dossiers des éditions 2023 ont porté sur :

- Nouvelles règles en matière de commande publique
- L'amortisseur électricité pour les SPIC eau et assainissement
- Indemnisation des servitudes dans le périmètre de protection rapprochée des captages d'eau potable
- Expérimentation du traitement des eaux ménagères par broyats de bois
- Le maintien des prairies permanentes
- Droit d'accès à l'eau potable
- Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
- Qualité des Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH)
- La Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN)



Conseil juridique

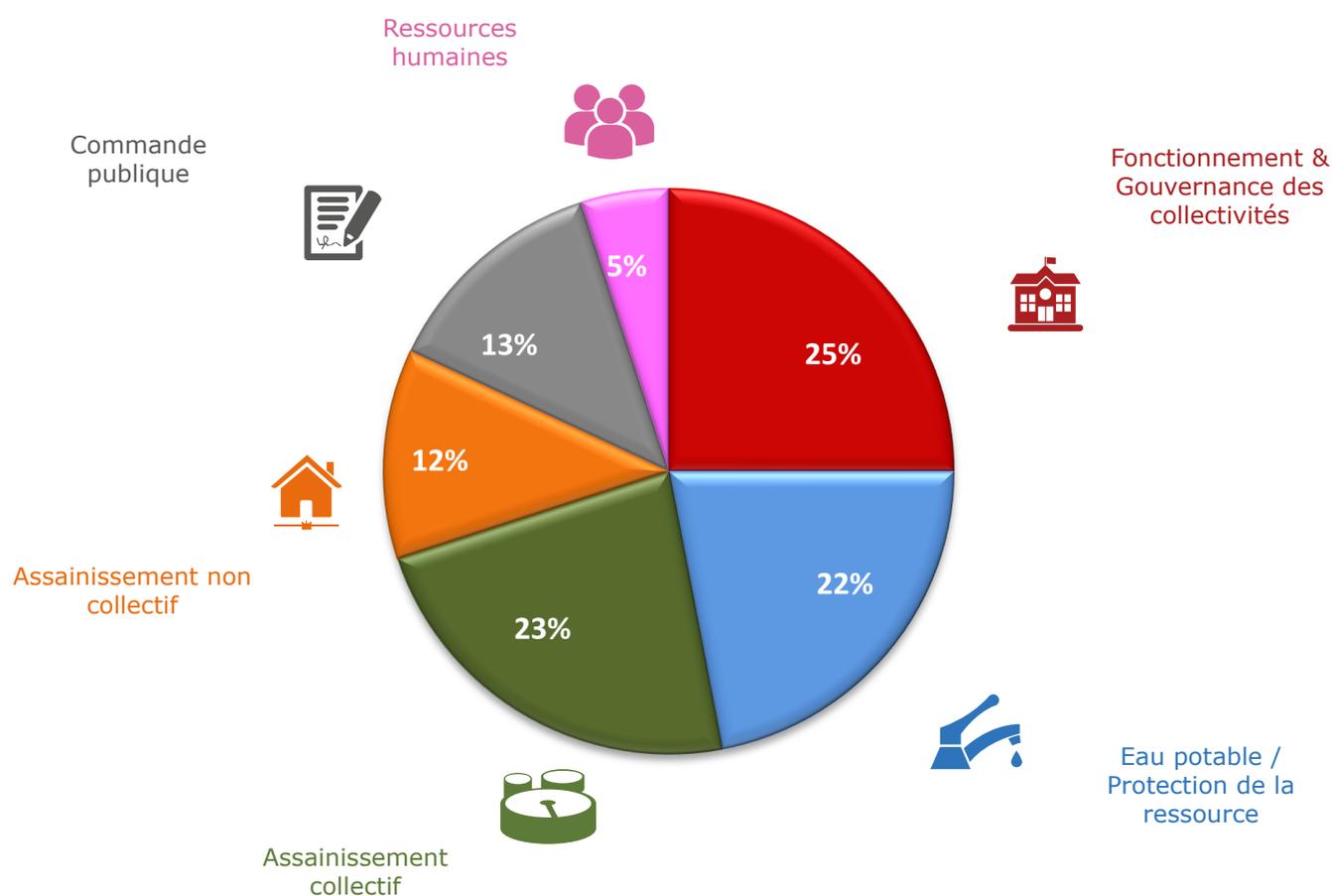
L'assistance juridique se rapporte à tous les thèmes concernant la vie des collectivités : de leur organisation et fonctionnement interne à la résolution de litiges en passant par l'exécution de leurs missions dans les domaines de l'eau, l'assainissement, la lutte contre le ruissellement et les inondations.

L'assistance juridique est réalisée via des réponses écrites, des consultations téléphoniques, des rencontres avec les collectivités.



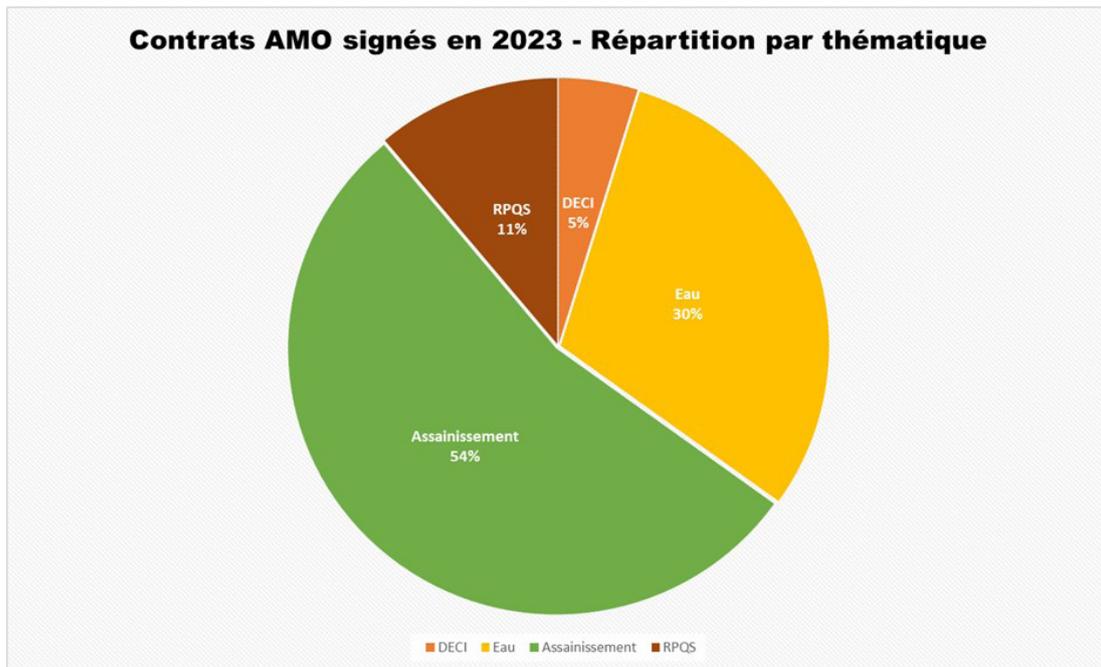
Consultations juridiques

En 2023, le nombre de consultations des adhérents a **augmenté de 19,6 % (386 consultations)**. On constate en 2023 une nette progression des consultations relatives au fonctionnement et à la gouvernance des collectivités territoriales, en particulier sur le thème du transfert des compétences eau et assainissement aux EPCI à fiscalité propre.



Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO)

Le SIDESA apporte son assistance aux collectivités membres et non-membres via des services tarifés d’ingénierie. En 2023, le nombre de contrats d’AMO signés est de 63 pour un montant total de 390 561 €. **93 %** de ces nouvelles affaires sont attribuées par les collectivités adhérentes du SIDESA.



Au 31 décembre 2023, 108 affaires étaient en cours d’exécution par le SIDESA dans les domaines suivants.



Exploitation et gestion des services publics

- Audits des contrats de concessions de services publics
- Etudes relatives au choix du mode de gestion
- Etude de stratégie de protection de la ressource en eau
- Mise en oeuvre des arrêtés de DUP des périmètres de protection des captages
- Dossiers de demande de dérogation pour la distribution de l’eau potable
- Procédures de passation de concessions de services publics (eau potable, eau industrielle, assainissement)
- Procédures de passation de marchés d’exploitation des services publics (eau, assainissement collectif, assainissement non collectif)
- Projets de services et rédaction des règlements de service (eau, assainissement collectif, assainissement non collectif)
- Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) (eau, assainissement collectif, assainissement non collectif)



Assistance à la passation et au suivi des marchés publics

- Maîtrise d'œuvre travaux eau et assainissement, notamment :

Construction et réhabilitation de stations de traitement des eaux usées

Construction usines de traitement de l'eau

Travaux de fiabilisation et de sécurisation

Mise en sécurité et réhabilitation des réservoirs d'eau potable

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement

Mise en conformité des branchements d'assainissement

Renouvellement de réseaux

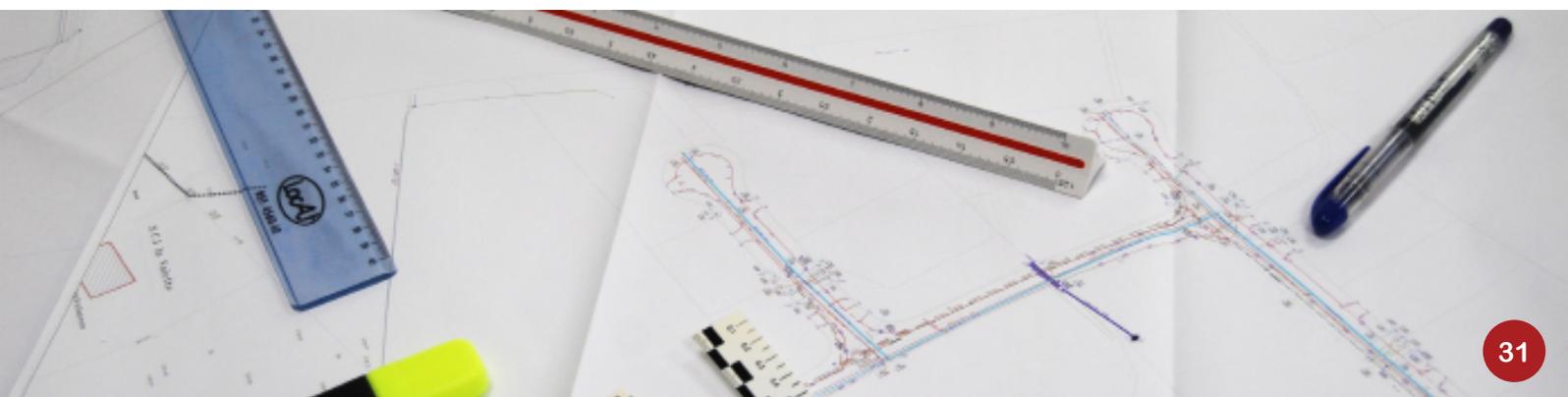
Réhabilitation d'installations d'ANC

- Etudes de Bassins d'Alimentation des Captages (BAC)
- Etudes de stratégie foncière pour la protection de la ressource en eau
- Etudes diagnostiques et schémas directeurs (eau, assainissement, eaux pluviales)
- PGSSE
- Zonages d'assainissement
- Procédures de Déclaration d'Utilité Publique (autorisations de prélèvement de l'eau)
- Etudes de faisabilité : réhabilitation de stations de traitement des eaux usées, solutions de sécurisation en eau potable
- Suivi renforcé de la ressource en eau



Assistance à la mise en œuvre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Le SIDESA a débuté en 2018 une assistance aux communes pour l'établissement de leurs arrêtés et schémas de DECI. Cette activité s'est poursuivie en 2022, notamment par la mise à jour des schémas communaux suite à la révision du Règlement Départemental de DECI de Seine-Maritime.



Sidesa

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL

L'ingénierie publique au service des collectivités

Conseil technique et juridique

Etudes

Assistance aux Maîtres d'Ouvrage

Audits

Passation marchés et délégations de services publics



Eau potable



Assainissement



Défense incendie

Sidesa
SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL

Syndicat Interdépartemental De l'Eau Seine Aval

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 32 18 47 47 - sidesa@sidesa.fr

www.sidesa.fr

@sidesa76

sidesa76

Directeur de la publication :
Laurent VASSET

Directrice de la rédaction :
Claire ROCHELLE

Rédactrice en chef :
Claire ROCHELLE

Conception et mise en page :
Ismahene GUERNICHE

Publication : Mars 2024